

## **Crise énergétique : et si la Wallonie prenait les mesures nécessaires pour booster le développement des renouvelables ?**

**Entre menaces de moratoire, politique d’octroi de permis dictée par les oppositions locales, objectifs insuffisants pour répondre aux engagements climatiques et frilosité sur les critères d’installation à adopter pour diminuer le coût de production ... EDORA constate que les actes du Gouvernement wallon ne sont pas (encore) à la hauteur des engagements formulés dans la DPR et de la gravité de la situation énergétique et climatique. Moyennant une politique plus volontariste et quelques mesures simples, les filières éolienne et photovoltaïque pourraient pourtant fournir à elles seules plus de 40% des besoins wallons en électricité à l’horizon 2030. Avec un nombre record de projets en attente de feu vert, le secteur des énergies renouvelables est prêt à relever le défi d’une augmentation radicale et durable de notre indépendance énergétique.**

Les travaux du nouveau Plan Air Climat Energie 2030, qui fixe les engagements régionaux en la matière, devraient bientôt aboutir. Et les gouvernements se penchent parallèlement sur l’activation d’une série de mesures visant à juguler la hausse vertigineuse de notre facture électrique. Ces deux dynamiques doivent absolument déboucher sur un rehaussement drastique des objectifs régionaux en matière d’énergies renouvelables, car celles-ci sont la principale solution pour sortir de manière durable des crises actuelles et maîtriser la facture énergétique.

Les productions éolienne et photovoltaïque wallonnes permettent à ce jour de couvrir près de 15% de la consommation électrique régionale. La prise urgente de mesures gouvernementales d’intérêt général permettrait de porter cette part à 40% du bouquet électrique wallon d’ici 2030, en contribuant ainsi à accroître significativement notre indépendance énergétique.

La situation en Wallonie est cependant toujours préoccupante pour ce secteur en forte croissance partout ailleurs en Europe. Les filières éolienne et photovoltaïque font face à de nombreux refus de permis liés à une politique d’octroi trop souvent dictée par les oppositions locales. Le secteur travaille constamment à rencontrer les contraintes inhérentes à chaque projet mais il revient *in fine* au gouvernement de faire primer l’intérêt collectif sur les oppositions parfois très isolées et les recours quelquefois peu constructifs de certaines autorités locales à l’encontre de projets pourtant durables. Les éoliennes installées en Wallonie présentent en outre des tailles moins performantes que dans les pays voisins, en raison notamment d’un critère de distance relative aux zones d’habitat qui n’a pas suivi les évolutions technologiques. Enfin, la Wallonie semble aussi tourner le dos par principe aux grandes installations photovoltaïques agricoles, alors que les synergies possibles entre ces deux activités ont été largement démontrées.

Les querelles politiques au sein de la majorité doivent maintenant céder la place à une prise de conscience collective de l’exécutif wallon. Le secteur appelle à la révision à la hausse des objectifs renouvelables wallons pour 2030 via le nouveau Plan Air Climat Energie et attend que le Gouvernement se donne les moyens de ses ambitions. Il est aussi essentiel que la politique d’octroi de permis serve davantage l’intérêt collectif régional que les oppositions locales stériles et les objections politiques de principe. Enfin, comment pourrait-on encore justifier aujourd’hui de ne pas faire évoluer les critères d’installation des éoliennes pour permettre l’implantation de plus grandes turbines et alléger ainsi la facture de tous les consommateurs ?

Les prochaines réunions du Gouvernement wallon devront à cet égard rassurer quant à la prise de conscience régionale des crises climatique et énergétique et à l’adoption de mesures urgentes facilitant la bonne réalisation des nombreux projets en attente ...

**CONTACT PRESSE :**

Fawaz Al Bitar : Directeur Général d'EDORA : 0496/12.22.31 – [falbitar@edora.be](mailto:falbitar@edora.be)

Geraldine Nethercott : Chargée de communication : 02/511.88.08 – [gnethercott@edora.be](mailto:gnethercott@edora.be)

**A PROPOS D'EDORA :**

EDORA est la fédération des acteurs et entreprises actifs dans les énergies renouvelables et les produits et services facilitant la transition énergétique. EDORA vise à atteindre un système énergétique 100% renouvelable.

Dans le but de répondre aux enjeux climatiques et dans une approche de développement durable, EDORA plaide pour un développement des énergies renouvelables accéléré, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité socio-économique.

En savoir plus : [www.edora.org](http://www.edora.org)